



16ème législature

Question N° : 18624	De M. Hubert Brigand (Non inscrit - Côte-d'Or)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Conséquences des pénuries de médicaments	Analyse > Conséquences des pénuries de médicaments.
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Hubert Brigand attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le problème d'approvisionnement des médicaments et sur les conséquences de cette pénurie sur l'activité des pharmacies. En effet, les pharmaciens se sont récemment mobilisés pour dénoncer les multiples pénuries auxquelles ils font face dans leurs officines. Allant d'une pénurie d'antidouleurs à des pénuries de médicaments indispensables pour les patients (par exemple les anticancéreux), on se trouve face à un réel risque pour la santé de la population. Ce problème trouve ses origines dans la délocalisation de la production des médicaments. En effet, en cherchant à obtenir des coûts de production toujours plus bas, la France a fait appel à la Chine ou à l'Inde, qui aujourd'hui produisent une grande partie des principes actifs utilisés dans les médicaments européens. Or cette conjoncture ne peut plus durer. La France ne peut dès à présent plus répondre aux demandes de médicaments efficacement ; alors, qu'en serait-il si l'on avait à traverser une autre crise sanitaire où les échanges mondiaux étaient complètement perturbés ? On ne peut pas compter sur la Chine ou sur l'Inde pour permettre de soigner les Français. On ne peut pas rester dans une situation de dépendance pharmaceutique. C'est pourquoi il lui demande d'écouter la sonnette d'alarme tirée par les pharmaciens et de lui indiquer comment le Gouvernement compte sécuriser et garantir un approvisionnement durable de médicaments.